



Cap 2030 et baccalauréat...

Nous avons déjà alerté sur l'homologation effrénée, le recrutement erratique et la logique purement financière imposés par le cap 2030 voulu par le président Macron.

En cette fin d'année, une autre conséquence réapparaît : le poids de l'organisation et du passage des épreuves finales du bac.

Le nombre d'écoles partenaires se multipliant, le nombre de candidats aux épreuves finales aussi. Mais seuls les établissements en gestion directe ou conventionnés sont centres d'examens. Et ils accueillent environ **un tiers de candidats libres**.

L'établissement ferme alors durant plusieurs semaines, essentiellement pour faire passer ces candidats extérieurs. **Plus de cours pour personne.**

Certaines épreuves comme l'EMC ne sont pas du tout adaptées et très coûteuses en ressources humaines. 30 minutes d'oral en 1^{ère} et en terminale soit plus que le grand oral ! Or les élèves candidats libres arrivent préparation suffisante le plus souvent car le programme est complexe, l'épreuve vague et aucun document n'est fourni. Les collègues doivent avoir de la ressource pour les questionner, leur fournir des supports et tenir 30 minutes !

Enfin, pour les familles, un établissement partenaire revient moins cher dans de nombreux pays. S'instaure donc une **concurrence grandissante** au dépend des établissements en gestion directe et conventionnés du réseau.

Bref, Cap 2030 couplé à la réforme du bac, provoque une affluence de candidats difficile à accueillir dans de bonnes conditions.

La CFDT Éducation monde ne manquera pas de mettre le sujet sur la table pour trouver des solutions à cette situation de moins en moins tenable.